



Entre les parties :

_____ (« l'Organisme ») et le club cycliste Les Sentinelles de la route (le « Club »)
Organisme client

CONSIDÉRANT que l'Organisme est responsable de l'activité _____ (« l'Activité »)
Titre de l'activité
qui aura lieu à _____ le _____.
Lieu de l'activité Date de l'activité

CONSIDÉRANT que le Club, dont la mission principale est d'offrir un service d'encadrement cycliste sécuritaire sur route, est disposé à apporter son soutien pour l'encadrement de l'Activité.

Les parties conviennent de ce qui suit :

1. Les parties définissent le rôle et les fonctions du Club pour l'encadrement de l'Activité, de la façon suivante :

- a) Faire les meilleurs efforts afin d'assurer la sécurité des participants sur le parcours de l'Activité, pendant toute la durée de celle-ci.
- b) Les frais à défrayer pour les services d'encadrement du Club sont : ☐ Gratuit ou ☐ Payant

_____ \$ _____
Montant Critère de rémunération

- c) Si l'assistance policière est requise pour l'Activité, l'Organisme est responsable de faire les démarches auprès du corps policier de la région où se tiendra l'Activité, afin d'assurer une assistance policière suffisante.

2. Pour assurer la participation des membres du Club à l'Activité comme encadreur, l'Organisme s'engage à :

- a) Obtenir une couverture d'assurance responsabilité civile générale couvrant spécifiquement la responsabilité des encadreur du Club.
- b) Remettre au Club une copie de cette police d'assurance, au plus tard dix (10) jours avant la tenue de l'Activité, sans quoi le Club sera en mesure de refuser d'encadrer l'événement.

3. L'Organisme dégage le Club, et tous les encadreur qui participeront à l'Activité, de toute responsabilité civile encourue suite à une réclamation en dommages et intérêts dirigée contre eux.

4. L'Organisme indique le nombre d'encadreur requis pour l'Activité :

(minimum suggéré de 1 encadreur/10 participants – maximum suggéré de 2 encadreur/10 participants selon l'encadrement et la vitesse des pelotons)

- a) ☐ Je souhaite un minimum de _____ encadreur et un maximum de _____ encadreur.
Nombre d'encadreur Nombre d'encadreur
- b) L'Organisme reconnaît cependant que le Club ne peut garantir le nombre minimum d'encadreur qui seront présents à l'Activité.

Initiales

Initiales
organisme

Initiales
Responsable
du club

5. L'Organisme s'engage à remettre aux encadreurs du Club, 30 jours avant l'activité, le matériel et l'information nécessaires au soutien de la tenue de l'Activité :

- Début de l'activité : _____ Fin estimée de l'activité : _____
- Carte (trajet du parcours) : ☐ Oui ☐ Non
- Signalisation ajoutée par l'organisme : ☐ Oui ☐ Non
- Localisation des ravitos (collation) : ☐ Oui ☐ Non
- Consignes de sécurité avant le départ (qui donne celles-ci) : _____
Nom du responsable
- Répartition des groupes selon la vitesse moyenne des pelotons et la distance : ☐ Oui ☐ Non
Si oui, indiquer les différents pelotons :

- 1 ^{er} peloton :	_____ km/h	_____ km
	Vitesse moyenne	Distance (en km) du trajet
- 2 ^e peloton :	_____ km/h	_____ km
	Vitesse moyenne	Distance (en km) du trajet
- 3 ^e peloton :	_____ km/h	_____ km
	Vitesse moyenne	Distance (en km) du trajet
- 4 ^e peloton :	_____ km/h	_____ km
	Vitesse moyenne	Distance (en km) du trajet
- Autre :	_____ km/h	_____ km
	Vitesse moyenne	Distance (en km) du trajet

Informations supplémentaires :

- Repas fourni lorsque l'Activité s'échelonne sur plus de 4 heures : ☐ Oui ☐ Non
- Stationnement gratuit : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez l'endroit : _____

Si non, veuillez indiquer le stationnement le plus près : _____

6. Types de vélos acceptés pour votre évènements:

- ☐ Vélo de route ☐ Vélo de gravel ☐ Vélo de montagne ☐ Vélo de type « fat bike » ☐ Vélo électrique

7. Les personnes ressources à contacter pour la tenue de l'Activité sont :

- Responsable de l'Organisme :
Nom : _____ Cellulaire : _____
Courriel : _____
- Responsable du Club Les Sentinelles de la route :
Nom : _____ Cellulaire : _____
Courriel : _____

8. Les personnes ressources à contacter la journée de l'évènement en cas de situation litigieuse :

- Responsable de l'Organisme :
Nom : _____ Cellulaire : _____

9. Consignes supplémentaires :

- À noter que chaque participant doit avoir son propre vélo.
- Sur le parcours, les Sentinelles se réservent le droit de prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'activité.

Les parties ont signé à _____ le _____ 2026.
Lieu Date

Représentant autorisé de l'Organisme : _____
Nom en lettres moulées Signature du Représentant autorisé de l'Organisme

Représentant autorisé du Club : _____
Nom en lettres moulées Signature du Représentant autorisé du Club